



# **Avis d'appel public à manifestation d'intérêt N°15/2018**

## **Sélection d'un Consultant pour études de déconstruction des centrales CI et CII de Bel Air et de la centrale TAG I de Cap des Biches**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié sur le portail des marchés publics [www.marchéspublics.sn](http://www.marchéspublics.sn) et dans le journal le Soleil du **03 janvier 2018**.

2. Senelec a sollicité et obtenu des fonds pour le financement du marché relatif à la « **Sélection d'un Consultant pour études de déconstruction des centrales CI et CII de Bel Air et de la centrale TAG I de Cap des Biches** », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la « **Sélection d'un Consultant pour études de déconstruction des centrales CI et CII de Bel Air et de la centrale TAG I de Cap des Biches** ».

3. Les services comprennent l'accompagnement, l'assistance et le conseil dans tout le processus de sélection et la mise en œuvre de la solution qui sera retenue notamment :

Il s'agira au terme de la mission d'appui de mettre à la disposition de Senelec un résultat d'études lui permettant de constituer son dossier d'appel d'offres relatif au démantèlement des centrales de CI, CII et de TAGI, afin de viabiliser les sites qui abritent ces centrales, et de pouvoir implanter d'autres installations.

Les travaux du consultant devront permettre notamment le recensement de tous les risques liés aux opérations de déconstruction, l'identification des précautions à prendre pour mener sans danger la déconstruction, la gestion des déchets et polluants pendant et après la phase de déconstruction.

4. La mission sera confiée à un Cabinet qui fera intervenir un personnel ayant une très bonne connaissance dans :

- ✓ La décontamination de site, et la gestion des déchets ;
- ✓ Le démantèlement des installations,
- ✓ La revalorisation des équipements,
- ✓ La démolition des bâtiments,
- ✓ La viabilisation de sites.

Le Consultant présentera dans la phase de Demande de Propositions une équipe d'experts ayant des compétences et les références dans les domaines suivants :

.../...

- Centrales (thermique ou Diesel ou Vapeur) ;
- Projets d'études environnementales ;
- Démantèlement de centrales de production d'énergie (thermique ou Diesel ou Vapeur) ;
- Projets d'études de démantèlement d'une chaudière ;
- Gestion de déchets industriels ;
- Dépollution (désamiantage) d'installation industrielle ;
- Études de danger ;
- Bureau d'études ;
- Exploitation de centrale de production d'énergie ;
- Achat et ventes et revalorisation de matériaux industriels.

**4.** Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels).

**NB :** il est demandé aux candidats de fournir ces informations en 25 pages au maximum.

Les candidats peuvent s'associer sous forme de coentreprise ou de sous-traitance avec un ou plusieurs autres consultants pour renforcer leurs compétences respectives. Tout Candidat ayant l'intention de s'associer avec d'autres consultants doit fournir un accord de groupement indiquant clairement le chef de file qui sera l'unique interlocuteur de Senelec dans la conduite de la mission, le cas échéant, une attestation d'intention de contractualisation de sous-traitance dûment signée par les parties. A noter que dans le cadre de cette procédure d'appel à manifestation d'intérêt, deux candidats ne pourront pas s'associer.

Senelec invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).

La présélection des candidats se fera conformément aux dispositions réglementaires en vigueur au regard du code des marchés publics au Sénégal (Décret No 2012-1212 du 22 Septembre 2014 portant code des marchés publics).

5. Les offres seront évaluées comme suit :

item	Critères Techniques	Note maximale
1	<p><b>Expérience du candidat</b></p> <p>1. Nombre d'année d'expérience dans le domaine sanctionné par des références clients (attestations de service fait ou de bonne exécution) (10 ans d'expérience demandés - 4 points par année d'expérience)</p> <p>2. Expérience du cabinet dans la réalisation de ces projets</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-avoir réalisé deux (2) projets d'études dans le domaine du démantèlement de centrale de production d'électricité durant les dix (10) dernières années [10 points par projet Etudes]</li> <li>-avoir réalisé ou aidé à réaliser deux (2) dossiers d'appel d'offres pour un projet de démantèlement de centrale de production électrique [10 points par dossier].</li> <li>-avoir réalisé un ou un ensemble de projets similaires d'études de démantèlement ou établissement de dossier d'appel d'offres de projet de démantèlement, d'un montant cumulé d'au moins égal à cinquante millions de F CFA (50 000 000 FCFA) [10 points par projet similaires]</li> </ul>	<p><b>(40 points)</b></p> <p><b>(60 points)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 points (maximum)</li> <li>• 20 points (maximum)</li> <li>• 20 points (maximum)</li> </ul>
TOTAL		<b>100 points</b>

**NB :** La note technique minimale pour être qualifiée est de 70 points.

Les soumissionnaires ayant omis d'intégrer un item de ces critères techniques seront considérés comme ayant une note zéro pour l'item.

Les candidats seront évalués selon la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût.

6. Les candidats qualifiés à l'issue de la présélection seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières.

7. Les manifestations d'intérêt écrites dont un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées à la **Salle de la Commission des Marchés sise au 19, Rue Abdou Karim Bourgi X Wagane Diouf, au 2<sup>ème</sup> étage immeuble Tounkara, le Mercredi 16 MAI 2018 à 09 heures 30 mn précises**. Les candidats qui souhaitent déposer leurs manifestations d'intérêt avant la date limite de dépôt des offres les remettront à la **Cellule de Passation des Marchés sise au 19, Rue Abdou Karim Bourgi X Wagane Diouf, 2<sup>ème</sup> étage immeuble Tounkara, Dakar, Sénégal**.

**Le Directeur Général**